Date de mise en ligne : 18 juin 2025

MAIRIE DE
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 25 00064** du 12 juin 2025
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e)	2 Place Sémard 94190 Villeneuve Saint Georges
En vue de la réalisation :	Dans le cadre d'un projet d'un chantier pour les jeunes, le mur donnant sur la rue sera repeint par des jeunes, actuellement en béton (photo montage jointe)
Sur un terrain sis	RUE LEON MAURRIS
Cadastré	AE 32

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

Pour le Maire, par délégation,
La 5ème Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI

MAIRIE DE VILLENEUVE-ST-GEORGES (V.-de-M.) - DAUP -

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n° **DP 94078 25 00064** du a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,